



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 29 décembre 2020

Dengue : avec le retour de l'été, agissons maintenant !

Du 21 au 27 décembre, 16 cas de dengue ont été signalés à l'ARS dans 4 communes de l'île. Bien que le nombre de cas recensés se stabilise depuis plusieurs semaines, la circulation de la dengue se poursuit toujours sur l'île et une nouvelle vague épidémique reste à craindre dans les mois à venir. En cette période de vacances scolaires propice aux déplacements sur l'île, la préfecture et l'Agence Régionale de Santé de La Réunion rappellent à la population l'importance de se protéger des piqûres de moustiques, d'éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son domicile et de consulter rapidement un médecin en cas de symptômes.

Situation de la dengue à La Réunion au 29 décembre 2020

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Au cours de la semaine 52, les signalements ont été localisés dans 4 communes :

- Le Port
- Le Tampon
- Saint-Joseph
- Saint-Paul

Par ailleurs, des regroupements de cas ont été identifiés dans la région Ouest :

- Au Port (Quartier : Vieille Ville et ZAC 1)
- A Saint-Paul (Hermitage)

Depuis début 2020

- **16 080 cas autochtones confirmés**
- **782 hospitalisations**
- **1 761 passages aux urgences**
- **22 décès** (dont 11 directement liés à la dengue)

Afin de contenir la propagation du virus de la dengue, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS poursuivent les interventions de démoustication en appliquant les mesures barrières contre la diffusion de la covid-19.

Recommandations pour lutter contre la dengue

Connaitre et appliquer à titre personnel et collectif, les mesures de prévention pour lutter contre la dengue, est le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage :

- **Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques**: répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs.
- **Éliminer les gîtes larvaires** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile.
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...). Votre médecin vous prescrira la

réalisation d'un prélèvement à effectuer en laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.

Cette confirmation biologique est indispensable pour orienter les interventions des équipes de lutte anti-vectorielle et contribuent à limiter la diffusion du virus de la dengue sur le territoire.

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion

**Avec le retour de l'été,
Agissons dès maintenant
contre la dengue.**

MOUSTIK WARS
EPISODE IV
LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

ENSEMBLE
CONTRE LES MOUSTIQUES

ÉPIDÉMIE DE DENGUE EN COURS

CONCOURS ARTISTIQUE 1^{er} PRIX
Catégorie « amateurs »

ENSEMBLE
CONTRE LES MOUSTIQUES

ÉPIDÉMIE DE DENGUE EN COURS

CONCOURS ARTISTIQUE 1^{er} PRIX
Catégorie « professionnels »

CESTE N°1
Je me protège des piqûres de moustique

CESTE N°2
J'élimine tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante

CESTE N°3
Je consulte un médecin en cas de symptômes

CESTE N°1
Je me protège des piqûres de moustique

CESTE N°2
J'élimine tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante

CESTE N°3
Je consulte un médecin en cas de symptômes

www.lareunion.ars.sante.fr
@Ensemble contre les moustiques

0 800 110 000 Service à appel gratuit
SEULEMENT EN FRANCE

0 800 110 000 Service à appel gratuit
SEULEMENT EN FRANCE

Retrouvez toute l'actualité et toutes les recommandations pour lutter contre la dengue à La Réunion sur le Facebook **Ensemble contre les moustiques** :

<https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77
Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter et Facebook @Prefet974